

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heure, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 16 mars 2026 par Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire sortant, et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Guillaume DUJARDIN, Maire.

M. le Maire procède à l'appel des élus.

Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Jean-Claude DUHAMEL, Mme Karine FRANÇOIS, M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Nathalie LEFRANC, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Marion DELARUE, M. Eddy LEFORTIER, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Emmanuel ANGOT, M Jean Marie MAHIEU, Mme Laure DENIS, conseillers municipaux ;

Nbre de conseillers en exercice : 15 - Nbre de présents : 15 - Nbre de votants : 15
Secrétaire de séance : Mme Marion DELARUE.

N° 20260320 - 03 - OBJET – ÉLECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Après un appel de candidature, 3 Listes de 4 candidats se présentent :

- Mme GASNIER-MENANTEAU Pascale, M. KOSLOFF Sébastien, Mme FRANÇOIS Karine, M. DUHAMEL Jean-Claude
- Mme LEMARCHAND Sandra, M. KOSLOFF Sébastien, Mme FRANÇOIS Karine, M. DUHAMEL Jean-Claude
- Mme LEMARCHAND Sandra, M. KOSLOFF Sébastien, Mme GASNIER-MENANTEAU Pascale, M. DUHAMEL Jean-Claude

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

– Liste : Mme GASNIER-MENANTEAU Pascale, M. KOSLOFF Sébastien, Mme FRANÇOIS Karine, M. DUHAMEL Jean-Claude : 2 (deux) voix ;

– Liste : Mme LEMARCHAND Sandra, M. KOSLOFF Sébastien, Mme FRANÇOIS Karine, M. DUHAMEL Jean-Claude : 3 (trois) voix ;

– Liste : Mme LEMARCHAND Sandra, M. KOSLOFF Sébastien, Mme GASNIER-MENANTEAU Pascale, M. DUHAMEL Jean-Claude : 8 (huit) voix ;

La liste : Mme LEMARCHAND Sandra, M. KOSLOFF Sébastien, Mme GASNIER-MENANTEAU Pascale, M. DUHAMEL Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés élus en qualité d'adjoints au Maire dans l'ordre du tableau :

Mme LEMARCHAND Sandra : 1^{ère} adjointe au Maire

M. KOSLOFF Sébastien : 2^{ème} adjoint au Maire

Mme GASNIER-MENANTEAU Pascale : 3^{ème} adjointe au Maire

M. DUHAMEL Jean-Claude : 4^{ème} adjoint au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 26 mars 2026.

Le Maire,
Guillaume DUJARDIN.



La secrétaire de séance,
Marion DELARUE.